

ARRÊTONS LES VIOLENCES

COVID-19 INFORMATION

VIOLENCES CONJUGALES OU INTRAFAMILIALES

17

En cas d'urgence, composer le 17 pour contacter **la police ou la gendarmerie**. Si vous ne pouvez pas appeler, **envoyez un SMS au 114**, un numéro gratuit qui vous mettra en contact avec les services de secours.

3919

Composer le 3919 pour recevoir de l'aide anonymement et gratuitement.

115

Composer le 115 (SAMU SOCIAL) pour obtenir **un hébergement** d'urgence.



Plateforme de signalement en ligne ***arretonslesviolences.fr*** ou ***www.service-public.fr*** pour orienter les victimes vers le dépôt de plainte et faciliter une prise en charge sociale et/ou psychologique.



Je trouve mon association locale :

Afin d'apporter une réponse adaptée aux victimes de violences conjugales pendant cette période de confinement sanitaire, liste des associations et n° de téléphone à votre disposition sur le site **www.gard.gouv.fr**

119

Composer le 119, si vous êtes témoin, même auditif, **de violence commise sur un enfant**. Cela vaut également pour les enfants et adolescents en situation de risque pour eux même ou pour un autre enfant qu'ils connaissent.



**PRÉFET
DU GARD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*